

Axe Art Citoyen

Appel à projets 2025 – National

COMPOSER LES SAVOIRS POUR IMAGINER UN AVENIR DURABLE

Cet appel vise à soutenir des **projets artistiques collaboratifs** qui impliquent divers domaines de recherche et de pratiques, incluant les **sciences**, les **savoirs empiriques**, les **disciplines culturelles**, ainsi que les secteurs liés à **l'alimentation durable**. L'objectif est de **construire de nouveaux imaginaires** permettant à l'ensemble de nos sociétés, dans toute leur diversité, de **s'engager dans la transition écologique** rendue nécessaire par le nouveau régime climatique.

- **Date limite de dépôt des notes d'intention : 28 février 2025 à 18h ;**
- **Date limite de dépôts des dossiers de demande de financement complets à la suite de la phase de présélection : 25 avril 2025 à 18h.**

En amont du dépôt de dossier, **un webinaire d'information** et d'échanges avec l'équipe Art Citoyen de la Fondation Daniel et Nina Carasso vous sera proposé le **mercredi 22 janvier de 12h30 à 13h30**.

Inscrivez-vous en cliquant sur ce [lien](#).

ENJEUX

Nous vivons une époque de mutations sans précédent, marquée par une succession de crises mondiales — sanitaires, économiques, sociales, politiques — dont la plus grave et systémique est la crise écologique, exacerbée par le dérèglement climatique. Devant la complexité de ces défis, les sociétés contemporaines doivent non seulement produire des connaissances transdisciplinaires et des innovations, mais aussi mobiliser les citoyens pour donner sens et orientation à ces efforts. Mais comment se mobiliser, s'investir, se projeter dans un avenir durable ?

La crise écologique est également une crise de la sensibilité, de la représentation et de l'imagination. Bien que nous soyons inondés d'informations sur les catastrophes naturelles, les mouvements de populations et les statistiques alarmantes, il devient de plus en plus difficile de percevoir les interconnexions et de voir au-delà de la simple expérience d'un désastre généralisé.

L'eau, élément vital et omniprésent, est aujourd'hui au cœur de défis majeurs pour l'humanité et les écosystèmes. Elle est essentielle à de nombreux secteurs, notamment l'agriculture, qui consomme environ 70 % de l'eau utilisée, mais aussi à l'industrie et à la consommation domestique. Les effets du changement climatique, la surexploitation et la pollution mettent en péril cette ressource précieuse, exacerbant les tensions autour de sa gestion. De la fonte des glaciers à l'élévation du niveau de la mer, en passant par les sécheresses et les inondations, les défis liés à l'eau sont parmi les plus pressants de notre époque. Comme l'a exprimé Erik Orsenna¹ dans son ouvrage dédié à l'or bleu, « Dans dix ans, dans vingt ans, aurons-nous assez d'eau ? Assez d'eau pour boire ? Assez d'eau pour faire pousser les plantes ? Assez d'eau pour éviter qu'à toutes les raisons de faire la guerre s'ajoute celle du manque d'eau ? ». Ces questions, plus que jamais actuelles, nous rappellent l'urgence de reconsidérer notre rapport à cette ressource essentielle. La question centrale devient alors : comment répartir équitablement cette ressource entre les différents usages humains et la préservation des écosystèmes ? Il s'agit de déterminer combien d'eau doit être réservée à la biodiversité et aux rivières, et comment gérer sa distribution entre les divers utilisateurs, y compris entre les agriculteurs eux-mêmes. Le véritable enjeu réside dans la gouvernance de l'eau : qui décide des compromis nécessaires et comment ces décisions sont-elles mises en œuvre ?

Pour la Fondation Daniel et Nina Carasso, l'art, en tant que langage constitutif de l'humanité, doit jouer pleinement son rôle de catalyseur citoyen. L'art a le pouvoir de nous accompagner dans l'imagination d'un avenir durable, en déclenchant des affects positifs qui nous permettent de saisir la réalité de notre interdépendance et de désirer d'autres manières d'habiter notre planète commune, la Terre.

Depuis toujours, l'art métabolise ce qui nous entoure, ce qui nous anime et nous affecte, en le remodelant et en le représentant sous des formes nouvelles. Il nous ouvre d'autres voies pour voir, entendre, sentir et penser le monde. Dans les premières décennies du 21^e siècle, la globalisation de l'information et l'accélération des découvertes scientifiques et des innovations technologiques ont transformé notre perception du réel. Le travail des artistes, tout comme celui des scientifiques et des philosophes, est immense pour appréhender et représenter ce monde en mutation, tout en orientant nos choix collectifs.

Dans ce contexte de crise écologique, et en particulier face aux enjeux liés à l'eau – pour rappel en 2025 se tiendra la Conférence des Nations Unies sur les Océans, coorganisée par la France et le Costa Rica - nous constatons l'émergence de projets artistiques ancrés dans la coopération. Pour

¹ ORSENNA, Erik, *L'Avenir de l'eau*, Paris, Éditions Fayard, 2008.

échapper au sentiment d'impuissance face à des diagnostics alarmants, et pour esquisser des futurs désirables et durables, les artistes initient de nouvelles méthodes de travail en synergie avec des chercheurs, des communautés locales, des intellectuels, et des acteurs du soin, du social, et de l'environnement. Cet appel à projets vise également à renforcer l'interconnexion entre les deux axes stratégiques de la Fondation Daniel et Nina Carasso : l'art citoyen et l'alimentation durable. Ces deux axes sont essentiels pour imaginer une transition écologique qui prenne en compte la préservation, la gestion et le partage de l'eau comme ressource vitale. En s'intéressant particulièrement à l'eau, cet appel entend souligner son rôle crucial pour la survie de notre planète, pour l'équilibre de nos écosystèmes, et pour la sécurité alimentaire, qui dépend directement de la disponibilité et de la qualité de cette ressource.

Car en suscitant des émotions, les œuvres d'art activent notre capacité de réflexion et d'empathie, nous éloignant de la peur et du ressentiment nés de la vulnérabilité. Grâce à ce pouvoir de l'imagination narrative de l'art, remarquablement défendu par la philosophe Martha Nussbaum², naissent les « émotions démocratiques », seules capables de nous aider à trouver de nouvelles perspectives et à inaugurer des relations respectueuses avec le vivant, dont nous faisons partie.

Une enveloppe de **700.000 €** est allouée à cet appel à projets, destinée à soutenir **une dizaine de projets**, en veillant à une répartition équilibrée des projets sur le territoire français.

À QUI S'ADRESSE L'APPEL À PROJETS ?

Cet appel à projets s'adresse à une diversité d'acteurs engagés dans la transition écologique et la préservation des ressources vitales, notamment :

- **Artistes, chercheurs, et collectifs citoyens** : ceux qui explorent les interconnexions entre l'art, la science, et l'engagement communautaire pour imaginer des futurs durables ;
- **Institutions culturelles** : impliquées dans la diffusion et la sensibilisation aux enjeux écologiques à travers des approches artistiques ;
- **Établissements d'enseignement artistique** : engagés dans la formation de nouvelles générations d'artistes conscients des enjeux environnementaux ;
- **Institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche** : qui souhaitent intégrer des approches transdisciplinaires pour répondre aux défis climatiques, en particulier ceux liés à l'eau ;
- **Associations et fondations** : actives dans les domaines de l'art, de la culture, de l'environnement, et de l'alimentation durable.

² NUSSBAUM, Martha, *Les émotions démocratiques : Comment former le citoyen du XXIe siècle ?* Paris, Evergreen, 2011.

- **Collectivités territoriales** : qui souhaitent promouvoir des initiatives locales axées sur la transition écologique et la préservation des écosystèmes ;
- **Institutions publiques impliquées dans la gestion de l'eau** : agences de l'eau, chambres d'agriculture, et autres organismes concernés par la répartition et la conservation de cette ressource essentielle.

Domaines concernés :

- **Arts visuels, musique, architecture, design, spectacle vivant, audiovisuel, Culture scientifique, technique et industrielle** : disciplines capables de sensibiliser et de mobiliser autour des enjeux écologiques ;
- **Savoirs empiriques, séculaires, artisanaux, culinaires, agricoles** : pratiques qui lient directement les communautés à la terre et à l'eau, essentielles pour une alimentation durable ;
- **Sciences fondamentales et expérimentales, sciences humaines et sociales** : Champs de recherche indispensables pour comprendre et aborder les défis écologiques contemporains.

Dans tous les cas, les projets doivent être adossés à une structure à but non lucratif relevant des articles 200 et 238bis du Code général des Impôts.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets éligibles devront obligatoirement répondre aux critères suivants :

1. S'intéresser à la problématique de l'eau, ressource vitale au cœur des défis écologiques actuels, et proposer des actions ou des représentations artistiques visant à sensibiliser à sa préservation ;
2. Décrire la démarche artistique du projet en lien avec la problématique abordée, en explicitant comment l'art peut sensibiliser, mobiliser et inspirer des actions concrètes face aux défis écologiques ;
3. Présenter une équipe pluridisciplinaire intégrant artistes, chercheurs, et autres acteurs pertinents (professionnels, associations, collectifs, organisations), en précisant le rôle, les compétences et les objectifs de chacun dans la réalisation du projet ;
4. Expliquer le processus de collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire et les méthodes prévues pour évaluer l'impact du projet, en mettant l'accent sur la synergie entre l'art, la science, et les pratiques locales ;

5. S'engager à une diffusion publique du projet artistique, en précisant les modalités, les publics visés, ainsi que les partenariats (culturels, éducatifs, associatifs...) qui assureront une large diffusion et une sensibilisation efficace aux enjeux soulevés ;
6. Adopter une approche d'écoconception pour la production et la diffusion du projet, en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement (achats responsables, gestion durable des ressources, sobriété numérique, mobilité-transport à faible impact carbone...) ;
7. Proposer un projet avec une vision à long terme, soumis pour une durée minimum de 1 an et maximum de 3 ans, afin de garantir un impact durable et une continuité des actions initiées.

Les candidatures qui ne répondent pas à l'ensemble des exigences et critères impératifs ne seront pas retenues.

CALENDRIER ET MÉTHODE DE SÉLECTION

Les candidats proposent dans un 1er temps une note d'intention succincte.

Les Notes d'intention font l'objet d'une présélection. Les projets présélectionnés sont ensuite sollicités pour une description et une analyse approfondie.

13 janvier 2025	Ouverture de l'appel
28 février 2025	Date limite de dépôt des notes d'intention – Assurez-vous que votre projet répond bien aux objectifs et critères de la Fondation et de l'appel à projets.
Mars 2025	Présélection des notes d'intention par un comité de personnes qualifiées. Les candidats seront informés des résultats fin mars 2025. Les porteurs de projets non retenus à ce stade seront également informés.
25 avril 2025	Date limite de soumission des dossiers complets pour les projets présélectionnés. Les dossiers incluent une analyse approfondie des projets.

Mai/mi-juin 2025	Instruction de chaque dossier par un consultant indépendant qui prendra contact avec les porteurs de projets pour organiser un entretien.
Juillet 2025	Sur la base des instructions, les dossiers seront évalués par un jury d'experts indépendant, qui procédera à la sélection finale des projets. La sélection et les financements accordés seront validés par le Comité délégué de la Fondation. Les candidats retenus recevront une lettre d'engagement signée du président de la Fondation de France fin juillet 2025.
Septembre 2025	Un séminaire d'accueil sera organisé courant septembre 2025 pour l'ensemble des structures dont le projet aura été sélectionné. Par ailleurs, les lauréats de cet appel à projets participeront pendant toute la durée de leur projet à une démarche d'évaluation qui sera mise en œuvre par la Fondation Daniel et Nina Carasso.

DÉPÔT DES DOSSIERS

- **Étape 1** : Vérifiez que votre projet répond bien aux critères de l'appel à projets ;
- **Étape 2** : Lisez attentivement la Procédure d'attribution et de suivi des financements ;
- **Étape 3** : Créez ou activez votre compte sur le site de dépôt de dossier de la Fondation Fondation Daniel et Nina Carasso ;
- **Étape 4** : Complétez votre dossier en ligne et envoyez les annexes dont le *format de budget* dûment rempli.

Après une présélection destinée à retenir les projets qui répondent au mieux aux critères de cet appel à projets, les dossiers retenus font l'objet d'une instruction qui permet d'établir un diagnostic sur les forces et faiblesses du porteur de projet ainsi que du montage du projet. La sélection des projets qui seront soutenus est effectuée par un jury d'experts, qui s'appuie sur le dossier de demande de financement, le rapport de l'instructeur et leur expertise sur le sujet pour évaluer les projets. La décision finale est validée par le Comité exécutif de la Fondation.

CONTACT

Adressez un mail à Contact_Programmes@fondationcarasso.org portant en objet « AAP Composer les savoirs - nom de votre structure ».